



HAL
open science

Comment appréhender la dimension symbolique du vote ?

Sophie Duchesne

► **To cite this version:**

Sophie Duchesne. Comment appréhender la dimension symbolique du vote?. N. Mayer. Les modèles explicatifs du vote, L'Harmattan, pp.177-199, 1997, 9782738452443. halshs-00842178

HAL Id: halshs-00842178

<https://shs.hal.science/halshs-00842178>

Submitted on 9 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMMENT APPRÉHENDER LA DIMENSION SYMBOLIQUE DU VOTE ?

Version finale avant travail de l'éditeur du texte paru dans *Les modèles explicatifs du vote*, Nonna Mayer dir., Paris, L'Harmattan, 1997, ch.8, p. 177-199.

Sophie Duchesne

En 1985, lors de la publication du recueil dirigé par Daniel Gaxie: *Explication du vote*, Pierre Bréchon et Bernard Denni font le bilan des méthodes de l'analyse électorale (BRECHON, DENNI, 1985). Notant le caractère très largement dominant des méthodes quantitatives (analyses écologiques et analyses de sondages d'opinion), les auteurs concluent en appelant de leurs vœux un développement des analyses historiques et qualitatives, à base d'observations ethnographiques ou d'entretiens approfondis.

En matière de méthodes d'enquête, il est courant de considérer que, même si chacune est plus particulièrement appropriée à saisir certains objets, dans l'ensemble, les techniques de recherche sont complémentaires: la multiplication des modes d'observation et de recueil de données permettrait de mieux cerner toutes les dimensions d'un phénomène et d'affiner son explication. Pierre Bréchon et Bernard Denni détaillent ainsi, dans l'optique d'une utilisation complémentaire d'entretiens "non-directifs" et de données statistiques, ce qu'ils attendent de l'analyse qualitative:

"Même si les analyses non-directives risquent toujours de tomber dans un certain intuitionnisme, il y aurait beaucoup à attendre de telles études qui permettraient:

- de faire un repérage systématique des principales sous-cultures politiques vécues par des groupes, qu'ils soient à base professionnelle, sociale ou religieuse,

- de préciser l'articulation entre ces systèmes de représentations et l'orientation du vote,

- de s'interroger enfin sur la signification du vote telle qu'elle est perçue par les électeurs." (BRÉCHON, DENNI, 1985, 70)

P.Bréchon et B.Denni donnent en exemple *Classe, religion et comportement politique*, l'oeuvre classique de Guy Michelat et Michel Simon¹, lesquels concluent d'ailleurs leur démonstration en insistant sur la fécondité de l'utilisation conjointe des méthodes qualitative et quantitative: "*Nous avons souligné à de multiples reprises combien l'analyse de notre matériel qualitatif et celle de notre matériel quantitatif s'éclairaient mutuellement et conduisaient à des hypothèses interprétatives convergentes.*" (MICHELAT, SIMON, 1977, 460)

En 1992, Yves Déloye et Olivier Ihl ont organisé à Paris un colloque au cours duquel furent présentés différents types de travaux - des analyses historiques, des enquêtes ethnographiques, des recherches réalisées principalement à partir d'entretiens approfondis - portant sur "L'acte du vote"². Ces travaux, qualitatifs, pour la plupart, au lieu de compléter ou d'approfondir les résultats acquis par l'analyse électorale, semblent plutôt témoigner d'un déplacement des hypothèses et des interprétations qui rend moins aisée, à première vue, l'utilisation conjointe de méthodes qualitatives et quantitatives. Aussi voudrions-nous, à l'occasion d'un rapide bilan des apports de ces enquêtes, revenir sur cette question de la complémentarité des méthodes dans l'analyse électorale.

1. Le déplacement des hypothèses.

¹ P.Bréchon et B.Denni renvoient également à la thèse de Nonna Mayer, (MAYER, 1981) qui conjugue de la même façon analyses d'entretiens non-directifs et de données de sondages d'opinion.

² Ce colloque, organisé en décembre 1992 sous le double patronage de l'Association française de science politique et du Centre de recherches politiques de la Sorbonne, réunissait un grand nombre de contributions dont celles des membres du "Groupe de recherche sur l'acte du vote" (GRAV) de l'Université Paris I. Une partie de ces contributions ont été publiées dans la *Revue française de science politique* (« L'Acte du vote », vol.43(1), février 1993 et vol.43(2), avril 1993) et dans *Politix* (« Des votes pas comme les autres », n°22, 1993). Ici, on se limitera aux enquêtes qualitatives portant sur la France. A noter que les travaux du GRAV., fondés à l'origine sur un approche historique du vote, n'ont jamais été explicitement ou volontairement porteurs d'un changement de méthodes.

Les travaux qualitatifs portant sur la France aboutissent notamment à trois résultats: une mise en cause de l'interprétation du vote comme expression d'un choix politique, une approche empirique du caractère symbolique de l'acte électoral et une interrogation sur les "effets" du vote sur la citoyenneté.

1.1. La mise en cause de l'interprétation du vote en tant que choix politique.

Daniel Gaxie, dans la contribution publiée sous le titre "Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote" (GAXIE, 1993), rend compte d'une enquête réalisée à Amiens lors des élections municipales de 1989. Mêlant des questionnaires recueillis à la sortie des bureaux de vote lors du premier tour (12 mars) et des entretiens approfondis, réalisés en trois vagues (décembre 1998, début et fin mars 89), l'enquête fait apparaître le faible investissement politique d'une grande partie des votants. De longs extraits d'entretiens illustrent les difficultés que rencontrent un grand nombre d'entre eux à parler de leur vote et à justifier leur choix. Retrouvant des résultats établis en 1978 dans *Le cens caché* (GAXIE, 1978), D.Gaxie commente: "*Le vote est généralement interprété comme l'expression d'une opinion sur les candidats en présence. Par son choix, l'électeur est réputé choisir l'homme ou le parti le plus proche ou le moins éloigné de ses convictions. Par contraste, l'analyse empirique des comportements électoraux montre que beaucoup d'électeurs n'ont en réalité pas d'idée très arrêtée sur les listes en présence, y compris dans le cas, étudié ici, d'une élection municipale où la proximité géographique et sociale est susceptible de favoriser la connaissance, parfois l'interconnaissance, par certains électeurs d'une partie de ceux qui se présentent à leur suffrages.*" (GAXIE, 1993, 146). La méthode d'entretien retenue - entretien semi-directif reposant apparemment³ sur un guide aux questions nombreuses et peu ouvertes - force un peu le trait tant les personnes interrogées apparaissent, dans certains des extraits cités, enfermées par l'enquêteur dans une logique de la connaissance du champ politique, et atténuée quelque peu l'effet d'une démonstration qui porte en elle

³ Daniel Gaxie ne dit rien du déroulement des entretiens, si ce n'est le fait qu'ils ont été recueillis en panel, à raison de trois vagues.

une définition assez restrictive de ce que peuvent être des motivations d'ordre politique.

Les mêmes traits - inadéquation, cette fois reconnue comme telle, du questionnement et définition restrictive du politique⁴ - conduisent Franck Franceries à conclure comme Daniel Gaxie sur l'inexistence des motivations politiques des électeurs avec qui il s'est entretenus. Commentant les difficultés que les personnes que les électeurs du Front national qu'il a interrogés éprouvent à justifier leur vote, il commente: "*Dans un cas comme dans l'autre, tout se passe comme si l'acte de vote en général et son orientation en faveur du Front national en particulier n'étaient pas perçus comme un geste politique, ou plus exactement ne donnaient pas lieu à une explication intellectuellement cohérente et politiquement structurée.*" (FRANCERIES, 1993, 123). Rencontrant différents résultats présentés au cours du colloque sur "l'Acte du vote" - la faiblesse des justifications du choix effectué lors du vote, la dimension apparemment peu politique de l'acte lui-même, sa dimension rituelle - il les interprète à travers les catégories du "vote aveugle" et des notions de goût et d'habitus. Mettant lui-même en cause une pratique d'entretien portant plus sur les connaissances que la personne interrogée a du champ politique que sur ses motivations ou ses représentations, Franceries propose, en utilisant d'autres moyens empiriques d'investigation, d'expliquer les logiques qui président cependant à ce « *choix en acte* » comme autant de réponses, socialement déterminées, à une structure d'offre. Alors que d'autres auteurs voient, au contraire, dans les analyses qualitatives du vote un moyen de l'appréhender dans sa dimension symbolique, presque indépendamment du choix politique auquel il donne lieu.

1.2. L'approche empirique de la dimension symbolique de l'acte électoral.

Rendant compte d'une observation ethnographique réalisée lors des scrutins cantonaux et régionaux de mars 1992, Yves Déloye rappelle que le vote est « *pour l'électeur une pratique qui a fait l'objet*

⁴ Le politique étant assimilé à l'abstrait, à ce qui relève de l'explicitation intellectuelle, par opposition à l'éthique et à la pratique (sans que l'on sache d'ailleurs toujours bien dans quelle mesure cette caractérisation du politique est reprise des déclarations des personnes interrogées ou correspond à une catégorisation adoptée par l'auteur).

d'un apprentissage » (DÉLOYE, 1993, 83). Il s'intéresse notamment à la compétence pratique mise en oeuvre à travers le rituel électoral. Observant les relations de sociabilité qui se réactivent ou se donnent à voir à l'occasion du geste électoral, Yves Déloye note: "*Citoyen, l'électeur est aussi un être social ayant ses propres logiques d'attitude et d'intérêt. L'acte du vote est, dès lors, le résultat d'un arbitrage qu'effectue l'électeur entre ces différentes allégeances.*" (DÉLOYE, 1993, 95).

Le lien entre intégration citoyenne et motivation de l'acte du vote apparaît avec une grande régularité dans les entretiens approfondis. Franck Franceries y voit surtout des tentatives de généralisation manifestant l'absence de motivation consciente et rationnelle des électeurs (FRANCERIES, 1993, 123-124). Pourtant, force est de constater combien les déclarations liant acte du vote et devoir civique ont une intensité expressive et émotionnelle fortes. Or, comme le soulignent Guy Michelat et Michel Simon, la forme parfois stéréotypée des expressions recueillies en entretien, surtout lorsque, par sa méthode, celui-ci favorise la prise en charge de l'exploration par l'enquête, n'implique en rien que celles-ci doivent être considérées comme faiblement signifiantes: "*La notion de stéréotype est d'ailleurs toute relative. Disons seulement qu'il s'agit de séquences verbales préconstruites, dont l'origine est à rechercher du côté des messages auxquels l'enquête est exposé, mais l'important, comme pour les mots, est le 'texte' qu'il produit à partir de ces éléments, et surtout ce que ce texte fait apparaître. A la limite, on pourrait concevoir un discours très signifiant construit uniquement à partir de dictons et de proverbes. En effet, le choix de tel ou tel stéréotype est en lui-même significatif. Ce qui nous intéresse est de savoir si le stéréotype est ou non pris en charge par l'enquête et pourquoi et comment il est pris en charge.*" (MICHELAT, SIMON, 1977, 8, note 10).

En ce sens, les déclarations recueillies à propos du vote lors d'une enquête sur la citoyenneté effectuée à partir d'entretiens "non-directifs" sont à la fois très stéréotypées et très signifiantes (DUCHESNE, 1992, 1994, 384-409). Très stéréotypées dans la mesure d'abord où les termes utilisés pour rendre compte de l'acte électoral sont les mêmes dans de nombreux entretiens. L'abstentionnisme y est condamné de façon récurrente; la nécessité d'aller voter repose en dernier recours sur la figure des ancêtres et sur le « respect que l'on doit à ceux qui se sont battus pour qu'on ait ce droit »; les votants se voient reconnaître un courage et une propension

à l'engagement qui semblent bien décalés par rapport au coût objectivement faible de l'acte électoral dans une démocratie. Mais ces déclarations sont aussi très signifiantes car elles incorporent, de façon condensée, symbolique, les valeurs principales qui structurent l'univers de représentations de la citoyenneté. Quelles que soient les réserves qu'il puisse par ailleurs manifester envers l'efficacité de ce geste en tant qu'expression d'une opinion portée sur la gestion des affaires de la cité, le citoyen se doit d'aller voter sous peine "d'anarchisme", de rejet de toutes les valeurs qui fondent son identité citoyenne. La notion de devoir civique, qui, dans le cas français, incorpore la dette contractée à l'égard des générations précédentes et traduit le désir d'intégration, d'engagement à l'égard de la communauté nationale, sature les représentations de l'acte électoral, de telle sorte que les expressions "moi je vais toujours voter" et "moi je ne fais pas de politique" sont fréquemment et logiquement associées. L'acte du vote symbolise alors un ensemble de rôles, celui du citoyen, définis subjectivement, par les personnes interrogées, de façon essentiellement non-politique. Figure de condensation entre deux conceptions conflictuelles de la citoyenneté - une citoyenneté particulariste fondée sur l'appartenance nationale et une citoyenneté universaliste centrée sur l'individualisation de chacun - le vote est à la fois devoir civique et droit politique. Mais la seconde acception est exprimée de façon singulièrement atone si on la compare à la première. Autrement dit, et en simplifiant, plus la dimension politique du vote est reconnue et assumée par la personne interrogée et moins elle semble accorder de valeur à l'acte électoral. Et à l'inverse, plus la citoyenneté et le vote sont évoqués à l'écart de la politique et plus ils apparaissent comme essentiels.

1.3. Du vote comme effet à l'effet du vote.

Hélène Thomas, dans la recherche qu'elle a menée sur les personnes âgées, conclut de la même façon à cette dualité des significations du vote, expression politique mais aussi - et surtout, dans le cas des personnes âgées - marqueur symbolique de l'identité. Montrant l'attachement très fort au vote des personnes âgées qui va de pair avec une réduction forte des différentes formes, sociales et politiques, de participation dans l'espace public, H.Thomas explique: *"Le fait de voter signifie, au-delà de l'expression d'un choix - que celui-ci ait une motivation morale ou politique - qu'on continue de*

faire partie de la communauté politique nationale. Voter apparaît alors soit comme une 'carte d'identité' soit comme un droit ou/et un devoir civique (selon la formule des manuels d'instruction civique des manuels d'enseignement de la Troisième République); droit dont il faut user, devoir auquel il faut se conformer, non seulement parce qu'il est très important pour la préservation de l'idéal de la démocratie bien sûr, mais aussi parce qu'il signe qu'on existe à un moment 'en première personne' dans l'espace public républicain, lequel donne la possibilité d'exprimer un choix, a fortiori lorsqu'on vit ordinairement dans un univers où l'on ne décide de rien." (THOMAS, 1993, 112-113). Appréhendé d'abord comme manifestation d'une identité, le vote en vient à être conçu comme un moyen d'agir sur cette identité.

Y.Déloye et O.Ihl insistent, dans leur présentation des actes du colloque, sur cette nécessité d'appréhender de façon dynamique et, pour eux, historique, l'acte du vote: « *De fait, l'acte du vote ne saurait se réduire à l'opinion individuelle qu'il délivre en réponse à une structure d'offre particulière. (...) Il faut en convenir: le vote comme expérience rituelle, activité sociale et politique, est le territoire autant que le répertoire du processus d'intégration civique.* » (DÉLOYE, IHL, 1993, 3)

Or la question que nous nous posons est la suivante: cette conception du vote, qui fait une part aussi importante à la dimension symbolique qu'à l'expression politique, qui implique d'appréhender l'acte électoral autant comme un élément que comme un résultat du processus de socialisation politique, est-elle liée à un changement de méthode ou de stratégie d'enquête, ou bien se satisfait-elle des méthodes classiques de l'analyse électorale, méthodes statistiques complétées ou « approfondies » par des données d'entretien?

2. Spécificités des analyses qualitatives de l'acte électoral.

Charles Ragin, dans son travail sur les méthodes de la politique comparée, propose de distinguer, parmi les différents types de recherches, celles dont les stratégies sont orientées vers l'étude des variables (*variable-oriented*) de celles qui sont orientées vers l'étude des cas (*case-oriented*)⁵. Cette dichotomie recoupe selon lui

⁵ Le fait que Ch. Ragin développe cette opposition dans le cadre de l'analyse comparée ne la rend pas moins valide pour ce qui nous intéresse.

largement, quoique imparfaitement, d'autres oppositions telles que quantitatif contre qualitatif, recherche sur grands échantillons contre recherche sur petits effectifs ou encore, analyses extensives contre analyses intensives. "*Dans les études orientées vers les cas, les différentes parties d'un cas sont définies en relation les unes avec les autres - en termes de la totalité qu'elles forment. (...) Cette façon d'approcher les cas n'est pas la même que d'utiliser un aspect pour rendre compte d'un autre.*" (RAGIN, 1996) Ch.Ragin oppose donc la démarche consistant à traiter, tout au long de l'analyse, chaque cas comme une entité, et la démarche visant à identifier les différentes dimensions en jeu dans un phénomène, à les isoler, à les "opérationnaliser" en termes de variables de façon à étudier les relations que chacune entretient avec l'objet de l'étude (et ce, même si l'analyse porte également sur les relations que les différentes variables ou les différentes parties du phénomène étudié entretiennent entre elles et les effets de compensation ou de cumul que leur combinaison produit sur le processus à expliquer). Cette distinction nous paraît bien rendre compte de l'apport des différentes enquêtes évoquées dans cette contribution.

Aussi fortes que puissent être leurs divergences, en termes d'interprétation, de cadre théorique ou de projet explicatif, ces différentes analyses ont en commun de refuser d'assimiler vote et expression d'un choix politique. Qu'elles le fassent en dénonçant l'absence de compétence de l'électeur propre à fonder un tel choix, qu'elles le fassent en faisant apparaître le rôle fondamental du geste qui préside à l'acte, en tant que "disposition des corps" ou en tant que pratique longuement assimilée, ou encore qu'elles le fassent en soulignant les significations que les électeurs eux-mêmes attribuent à leur acte, elles convergent sur une conclusion: l'impossibilité d'expliquer le vote en le réduisant à un choix entre les candidats en présence. Ces analyses confirment empiriquement la démonstration théorique menée par Alessandro Pizzorno: le "paradoxe de l'électeur" est un faux problème (PIZZORNO, 1986). Il n'y a pas à s'étonner que les électeurs, même s'ils ont conscience du fait que leur voix pèse de

La différence porte principalement sur la nature des "cas" étudiés: dans le cadre de l'analyse comparée, Ragin évoque le plus souvent ces "unités naturelles" de la politique comparée que sont les pays. Mais la notion de "cas" est évidemment plus complexe, comme en témoigne le livre qu'il a dirigé avec Howard S. Becker (RAGIN, BECKER, 1992) où il généralise la dichotomie aux sciences sociales.

façon infinitésimale dans le résultat de l'élection, se déplacent quand même pour l'exprimer, dès lors qu'ils n'y vont, de leur aveu même, pas - disons pas seulement - pour départager les candidats. La dimension politique du vote, comprise comme un choix exprimé de telle façon qu'il s'intègre dans les catégories du discours politique, celles de la gauche et la droite en particulier, ne sature pas l'acte électoral, loin s'en faut. Dans l'article bien connu, "Qu'est-ce qu'un vote?", Frédéric Bon, qui interprète le vote comme un rituel, souligne le "*système ternaire simple: gauche, droite, abstention*" (BON, 1979, 113) auquel aboutissent les analyses factorielles des données électorales. Dans la suite du texte cependant, il se concentre sur la dimension droite-gauche qu'il analyse comme des catégories du discours mythique, ayant pour fonction de réduire la complexité - "*extraordinaire*" selon F. Bon - de l'univers politique. Pourtant il semble que l'action symbolique du vote fonctionne à la fois indépendamment et simultanément de l'action des catégories qui orientent le discours politique.

Certaines des analyses présentées ici convergent également vers une totalisation de l'acte électoral, une appréhension du vote en tant que totalité dont les dimensions ne sont pas dissociables *a priori*. Souligner l'importance dans les représentations de la dimension symbolique ne permet pas pour autant de la dissocier du choix effectué. Appréhender les "significations plurielles" implique au contraire d'accepter l'idée que ces significations se mêlent en un même geste et que rien ne permet alors de présager que l'une ou certaines d'entre elles puissent être "expliquées" indépendamment des autres. Au mieux peut-on tenter de rechercher des "configurations" de ces différentes significations dans différents votes. Mais cela suppose bien de considérer le vote dans sa totalité, de ne pas le réduire à son "orientation effective".

Ce brouillage des catégories déborde l'acte lui-même. En tant qu'acte symbolique, aussi bien peut-être qu'en tant que prise de position sur le marché électoral - comme le suggère la notion de délégation -, le vote se voit reconnaître une action propre sur l'électeur - et non pas seulement sur l'élection. Ce n'est pas alors seulement un acte à expliquer, mais aussi un acte qui intervient dans la trajectoire de l'individu et en ce sens, contribue à l'expliquer. Ragin souligne le rapport particulier que les stratégies de recherche orientées vers les cas entretiennent avec la notion de causalité: elles se mêlent moins d'évaluer le poids respectifs de différents facteurs dans les variations

d'un phénomène que de rendre compte de l'ensemble des éléments intervenant dans chacun des cas étudiés, insistant tant sur les conditions particulières qui déterminent l'effet d'un facteur que sur la pluralité des facteurs pouvant contribuer à l'explication d'un même phénomène. Au total, ce que ce type de stratégie de recherche n'intègre pas, c'est bien l'explication probabiliste. Chaque cas étant *a priori* le but ultime de l'explication, il est totalement "significatif". Le "cas déviant" apparaît dès lors comme une cible privilégiée de ce type d'analyse.

3. Mode de traitement du matériel qualitatif dans *Classe, religion et comportement politique*.

A contrario, la notion de stratégie de recherche orientée vers les variables permet bien de rendre compte du mode d'utilisation que Guy Michelat et Michel Simon font du matériel qualitatif impliqué dans leur démonstration de l'influence de la culture catholique sur le comportement électoral. Puisqu'on a vu que leurs travaux constituent en quelque sorte le modèle d'utilisation conjointe de méthodes qualitative et quantitative, il n'est pas sans intérêt de s'interroger sur le type de stratégie de recherche auquel ils ressortissent.

Classe, religion et comportement politique commence par la présentation de deux modèles, celui des catholiques déclarés et des irréguliers communistes, fondés respectivement sur l'analyse de huit et quatre entretiens sur une enquête dans laquelle soixante-dix-sept entretiens ont été recueillis. Le choix des modèles présentés - ou des entretiens analysés - est fondé sur l'évocation spontanée de la religion dans des entretiens recueillis à partir de consignes portant sur la politique. "*Une telle procédure peut paraître arbitraire. Elle se fonde en réalité sur l'exploitation de notre matériel, sur la connaissance que nous avons d'autres travaux, sur des hypothèses (à propos desquelles notre accord n'était pas total) issues de nos recherches et de nos réflexions antérieures.*"(p.10) Il est clair que le choix des entretiens analysés n'avait effectivement rien d'arbitraire puisqu'il était guidé par l'intérêt porté à la variable dont ils voulaient interpréter l'effet, déjà attesté au plan statistique, sur le comportement politique.

Ce principe de sélection du matériel significatif en fonction des variables explicatives choisies ou des points sur lesquels est focalisée la démonstration se retrouve dans la deuxième partie du livre. Là, Guy

Michelat et Michel Simon procèdent à une analyse typologique des données du sondage. La typologie étant construite à partir d'un nombre important de variables (vingt-six questions), "*à l'exclusion de toute donnée relative aux choix électoraux et aux caractéristiques socio-culturelles des personnes interrogées*"(p.86), cette méthode semble une de celles qui correspondent le mieux à une stratégie de recherche orientée vers les cas puisqu'elle conserve une certaine unité aux différentes réponses produites par un individu. Cette analyse typologique vise à la fois à vérifier la présence des deux modèles - catholiques déclarés et irréguliers communisants - dans une partie significative de l'échantillon, et à opérer une première évaluation de la polarisation des comportements autour des deux variables classe et religion. La typologie est présentée sous deux formes: à quatre et trente types (les trente types se regroupant dans les quatre types à un stade postérieur de l'analyse.) Étudiant les caractéristiques des quatre grands types, Guy Michelat et Michel Simon retrouvent les opposition en termes de classe et d'appartenance religieuse (sachant que les variables socio-religieuses n'entraient pas dans la constitution de la typologie) entre les deux types caractérisés par des systèmes d'opinions marqués à droite et à gauche. Et ils interprètent le quatrième type, marqué par un fort taux de non-réponse aux questions constitutives de la typologie (particulièrement dans le cas de questions explicitement politiques, dont 56% de non-réponse à l'intention de vote aux législatives), et caractérisé par une proportion élevée de femmes et un taux de pratique religieuse proche du type de droite, comme un apolitisme conservateur. Lors de la projection des trente types sur deux axes portant le pourcentage des catholiques pratiquants dans le type et le pourcentage d'ouvriers, ils doivent cette fois pour retrouver la forme d'une courbe marquant l'opposition entre les variables de classe et de religion, "*mettre à part*" les types composés à plus de soixante pour cent de femmes (p.118). La polarisation sur les variables les conduit donc, comme dans le cas de l'analyse des entretiens, à focaliser l'analyse sur certains cas, en l'occurrence certains types. Parce que les autres cas semblent, au vu des données agrégées, se présenter au regard des variables comme des cas intermédiaires entre les deux cas extrêmes, le processus d'influence des variables démontré dans les cas extrêmes est considéré comme s'appliquant de façon identique, mais sous une forme atténuée, dans les cas intermédiaires.

Dans la suite du livre (les parties trois à cinq, qui représentent en fait plus des deux tiers de l'ouvrage), la recherche porte exclusivement sur les variables. On notera que, dans l'ensemble de l'analyse, le vote est appréhendé exclusivement comme un comportement politique. Dans les quelques pages qu'ils consacrent à "la pertinence" de l'indicateur électoral (pp.147-150), Guy Michelat et Michel Simon s'efforcent de répondre aux critiques selon lesquelles l'orientation du vote serait une mesure infidèle des comportements politiques, lesquels seraient à rechercher en dehors de la mobilisation électorale, du côté du militantisme ou de l'engagement politique. Mais si Guy Michelat et Michel Simon réfutent l'idée qu'il existe un « meilleur » indicateur des comportements politiques (qu'il faut comprendre au sens de meilleur indicateur de l'orientation des comportements politiques), ils ne s'interrogent pas sur ce que cet indicateur peut incorporer d'autre qu'une mesure des comportements politiques. "(...) nous nous refusons absolument à admettre qu'en utilisant un indicateur électoral on demeure à la surface des choses, la France 'électorale' ressortissant de l'apparence, sans relation aucune avec une France 'politique' qui serait celle des profondeurs. Toutes les données disponibles montrent au contraire que le vote constitue un indicateur significatif d'un certain type de comportement politique. Dans une mesure qu'il ne faut pas exagérer, les résultats électoraux constituent un indice du rapport des forces politiques à un moment donné, dans un pays donné."(p.149) La réduction du comportement politique (objet de l'étude et titre du livre) à l'orientation de ces comportements, elle-même appréhendée de façon quasi-exclusive⁶ au travers de l'intention de vote, correspond bien à une stratégie de recherche orientée vers les variables qui impose de définir de façon simple les objets sur lesquels portent l'analyse et de considérer les indicateurs de façon unidimensionnelle.

A l'inverse, la recherche menée par Jean-Marie Donégani sur les rapports entre catholicisme et politique, qui contredit à certains égards les résultats de Guy Michelat et Michel Simon quant à l'influence de la religion sur l'orientation du comportement politique, semble tout à fait caractéristique d'une stratégie de recherche centrée sur les cas (DONÉGANI, 1993).

⁶ Suivant l'index des tableaux, l'intention de vote est utilisée dans 88 tableaux, contre 7 pour l'autopositionnement sur l'axe gauche-droite, 6 pour l'échelle communisme et 6 également pour l'échelle nationalisations.

Jean-Marie Donégani, même s'il critique l'utilisation quasi-exclusive de l'indicateur de pratique comme indicateur d'appartenance religieuse, ne remet pas en cause les résultats obtenus par Guy Michelat et Michel Simon sur la liaison statistique qu'ils ont démontrée entre appartenance au catholicisme et orientation politique s'exprimant à travers un vote de droite. Mais son analyse, qui porte sur deux enquêtes par entretiens⁷, dont l'une est consacrée à des catholiques militants au Parti socialiste, met en cause l'univocité de la relation entre catholicisme et politique à laquelle concluent, après une analyse extrêmement fouillée des relations entre les différentes variables, et avec prudence, Guy Michelat et Michel Simon, puisqu'ils écrivent: "*Nos résultats toutefois laissent incomplètement résolu le problème des relations causales entre classe, religion et politique, même s'ils aident à en préciser les termes. (...) répétons-le, nous n'avons pu trouver, entre ceux qui se situent à un haut niveau de catholicité et les autres enquêtés, d'autre différence que ce niveau de catholicité même: jusqu'à plus ample informé, c'est donc à partir du constat de cette différence qu'il faut chercher l'explication.*" (MICHELAT, SIMON, 1977, 464-465). C'est dans la spécificité, la force et le caractère intégrateur du système symbolique et culturel propre au catholicisme français - qu'ils reconstruisent à travers les entretiens analysés dans la première partie du livre - que Guy Michelat et Michel Simon trouvent l'explication de l'orientation à droite du comportement électoral des catholiques pratiquants.

La démonstration de la plurivocité de la relation entre catholicisme et politique que fait Jean-Marie Donégani porte sur trois points. Il

⁷ Jean-Marie Donégani justifie ce choix en introduction, posant clairement le lien entre la méthode d'investigation et le type de résultats recherchés "*Parce que notre propos est la mise au jour des modes divers de relation au catholicisme et des significations en jeu dans le rapport que la religion et la politique entretiennent dans les systèmes d'attitudes individuels, nous allons privilégier dans la conduite de la recherche l'intensité plutôt que l'extension et la subjectivité plutôt que l'objectivité. Nous ne cherchons pas à établir des corrélations statistiques entre comportements religieux et comportements politiques, mais à découvrir des modes d'articulation entre attitudes religieuses et attitudes politiques. Nous ne cherchons pas seulement à décrire la morphologie des populations mais à comprendre comment les identités sont vécues et à quelles raisons répondent les associations politico-religieuses éventuellement mises au jour. Nous devons, dès lors, privilégier le matériel qualitatif et tenter de gagner en intensité l'information perdue en extension.*" (DONEGANI, 1993, 25)

analyse l'ampleur des transformations apportées au message de l'Église par le concile de Vatican II et conteste qu'historiquement les catholiques aient constitué un ensemble politiquement uni. Dans une première enquête par entretien, il analyse la diversité des rapports à la religion, notamment sur le plan de l'intégralisme, qui s'oppose à l'image unifiée donnée par le modèle des catholiques déclarés analysé par Guy Michelat et Michel Simon. Enfin, à partir de biographies recueillies auprès de catholiques de gauche, il étudie plus précisément la trajectoire de ceux qui ont été socialisés dans une famille catholique et conservatrice: *"On perçoit à la lecture de nos histoires de vie combien une culture religieuse originelle est susceptible de multiples lectures et de multiples investissements au gré des appartenances sociales et des choix politiques auxquels elle prête un fondement. Cela signifie, d'une part, que le religieux et le politique dépendent largement l'un et l'autre des appartenances et des trajets sociaux et, d'autre part, que la relation qui unit le religieux et le politique ne fonctionne nullement à sens unique, du religieux au politique, mais également en sens contraire, du politique au religieux. Enfin, puisque dans les itinéraires que nous avons étudiés il apparaît que des choix politiques différents peuvent accompagner au long d'une vie une identité religieuse relativement stable, on peut supposer que la relation n'unit pas directement des contenus religieux et des choix politiques."* (DONÉGANI, 1993, 456)

Si ce qu'on a vu est juste, si les nouvelles recherches menées sur l'acte de vote empruntent bien à une stratégie de recherche centrée sur les cas, et si, par contre, le mode de conjugaison des méthodes opérées par Guy Michelat et Michel Simon est principalement guidé par une stratégie de recherche centrée sur les variables, ne faut-il pas repenser les conditions de complémentarité entre méthodes qualitatives et quantitatives?

4. Spécificité de l'analyse électorale et limites des analyses qualitatives.

On peut bien sûr commencer par se demander en quoi la conjugaison des deux types de méthodes serait une nécessité. Si l'analyse qualitative ne suffit pas à expliquer le vote, ce n'est pas, selon nous, et malgré une opinion couramment répandue, en raisons de limites intrinsèques portant sur les conditions d'administration de la preuve. Les analyses qualitatives, et notamment les analyses portant

sur des entretiens approfondis, sont, il est vrai, souvent utilisées comme des pré-enquêtes permettant de préciser les termes de l'enquête qualitative. D'ailleurs, Guy Michelat et Michel Simon présentent ainsi la partie consacrée à la présentation des modèles issus de l'analyse des entretiens: "*Une approche qualitative: une phase d'exploration.*" De même, Paul Lazarsfeld dénie d'une façon générale la capacité des analyses qualitatives à démontrer les explications qu'elles suggèrent: "*Dans le cas des études qualitatives, on ne peut d'ailleurs pas viser à une vérification rigoureuse de type statistique ou expérimental, mais seulement à ce qu'on peut appeler 'confirmation' ou 'corroboration'.*" (LAZARSFELD, 1970, 356) Pourtant, après avoir examiné quelques exemples de théories 'corroborées' par des analyses qualitatives, Lazarsfeld lui-même conclut: "*Les exemples précédents montrent que les données qualitatives peuvent jouer un rôle intermédiaire entre l'illustration et la démonstration d'une théorie. Tantôt elles servent surtout à suggérer des études supplémentaires, tantôt elles prennent la forme d'une accumulation systématique et se rapprochent de l'idéal logique de la preuve.*" (LAZARSFELD, 1970, 359) En l'occurrence, on peut considérer que la convergence des enquêtes, portant sur des contextes différents et réalisés à partir de méthodes différentes (bien que qualitatives), vers un même résultat, à savoir l'irréductibilité du vote à un acte de choix politique, peut valoir démonstration.⁸

Autrement dit, l'apport du quantitatif au qualitatif n'est pas directement dans la démonstration de la preuve. D'autant que, dans le cadre d'une stratégie de recherche orientée vers les cas, la question des influences réciproques des différents éléments constitutifs du phénomène envisagé est au centre de l'analyse. Or la mise en évidence de corrélations entre différents indicateurs ne permet pas de à lui seul de conclure à un effet de causalité: l'antériorité et la mise en relation logique entre la variable explicative et la variable à expliquer est au moins aussi nécessaire à la démonstration qu'un niveau suffisant de corrélations. Le quantitatif n'apporte pas plus de « preuves » que le qualitatif.

Ce que le quantitatif apporte au qualitatif est ailleurs. La limite intrinsèque du qualitatif est que, s'il permet parfois d'affiner les

⁸ Il reste, comme on l'a déjà souligné, que la convergence entre les enquêtes présentées dans la première partie de ce texte s'arrête là. Au-delà, ces différentes recherches divergent sur les cadres d'interprétation de ces phénomènes et les suites à donner à l'analyse.

hypothèses sur la nature des relations entre différents phénomènes sociaux - notamment en termes d'effets d'actions ou de situations ou la conduite ou l'identité des acteurs -, il ne permet jamais d'apporter des éléments d'information sur *le nombre de cas* dans lesquels ces relations s'appliquent. Ainsi Nonna Mayer, après avoir longuement analysé l'univers idéologique des petits commerçants tel qu'elle a pu l'appréhender aux travers d'entretiens "non-directifs", introduit ainsi la partie suivante consacrée à l'analyse du comportement électoral de cette population: "*Les entretiens soulignent l'ambivalence des systèmes de représentations et de valeurs dont nos interviewés sont porteurs, et la complexité des significations explicitement ou implicitement associées aux choix politiques. S'ils suggèrent que leur statut d'indépendants pèse plus lourd dans la balance que le sentiment d'être du côté des "petits" et des exploités, ils ne permettent pas, toutefois, de savoir combien de petits commerçants votent pour la droite ou pour la gauche, ni quels facteurs les y déterminent. Leur comportement électoral effectif reste à mesurer.*" (MAYER, 1986, 226)

Cette irréductibilité du qualitatif à la mesure est parfois revendiquée. Ainsi, lors d'une contribution critique sur les approches de la volatilité électorale, Patrick Lehingue conclut: "*Et quelle autre approche que celle d'entretiens approfondis, oubliant quelques temps les fameuses règles de la représentativité et de la taille - dont on a pu vérifier par ailleurs qu'elles n'étaient guère respectées - seraient autant susceptibles d'articuler déplacements individuels, restructurations (effectives ou ressenties) du champ politique et fluidité des votes?*" (LEHINGUE, 1996, 28).

Il reste que, d'une façon générale, la mesure d'un phénomène n'est pas indifférente. Dans le cas des divergences sur l'effet de la religion catholique sur l'orientation du comportement politique, les relations mises en lumière par Guy Michelat et Michel Simon d'une part, et Jean-Marie Donégani d'autre part, existent évidemment toutes les deux. Dans certains cas, les acteurs sociaux évoluent dans un système culturel catholique et conservateur suffisamment intégré pour que les choix politiques soient la conséquence d'une vision du monde privilégiant la transmission et l'ordre; dans d'autres cas, la trajectoire sociale de l'acteur l'amène à prendre de la distance par rapport à son milieu d'origine et à réinterpréter sa foi en fonction d'engagements politiques qui donnent sens à ce changement d'environnement social. Or il est clair que la mesure de ces relations participe de la

démonstration: si le système catholique reste suffisamment intégré pour que les choix politiques en découlent dans quatre-vingt pour-cent des cas, tandis que la relation inverse ne serait vraie que dans vingt pour-cent des cas, ce n'est pas la même chose que si les deux relations s'équilibrent dans la population d'origine catholique.

L'explication - aussi fine ou intensive soit-elle - de certains phénomènes n'a d'intérêt que si l'on est capable de montrer qu'elle concerne un nombre suffisant de cas, voire, dans le cas d'influences réciproques, vers lesquelles tendent les analyses qualitatives orientées vers les cas, que si l'on peut, à terme, tenter d'évaluer la part des différents effets ou des différentes "configurations" d'effets observés. *Ceci est particulièrement vrai dans le cas de l'explication du vote: la logique "quantitative" de la démocratie électorale rend la mesure d'autant plus nécessaire que le résultat du vote lui-même en est une.*

Dans le cadre de stratégies de recherches orientées vers les cas, focaliser l'étude de l'acte du vote sur son orientation revient en partie à l'étudier comme un "effet pervers", autrement dit, comme le résultat involontaire d'actions effectuées dans un autre univers de sens que celui dans lequel on les observe, ou en vue d'autres conséquences que celles auxquelles elles aboutissent. Mais il reste que l'on ne peut éviter - que l'on ne peut "oublier" longtemps - la question de la "taille" des significations et des configurations de causes expliquées au cas par cas.

Conclusion: que faire?

Si les analyses qualitatives peuvent trouver place dans une stratégie de recherche orientée vers les variables, sans doute les méthodes quantitatives peuvent-elles aussi être utilisées dans le cadre de stratégies de recherche centrées sur les cas. Pour cela, il faut tenter de conserver la notion de "configuration" des différentes dimensions et des différentes causes possibles d'un phénomène. Quelques "règles" s'appliquent alors: éviter d'appliquer sans vérification l'équation "une dimension = un indicateur" et chercher plutôt à appréhender la multidimensionnalité de chaque indicateur; préférer ensuite, autant que possible, l'analyse simultanée de plusieurs indicateurs pour une même variable - et bien sûr particulièrement pour le vote; prêter enfin autant d'attention aux effets minoritaires qu'aux relations les plus fortes... Ce type d'analyse recourra notamment aux méthodes typologiques, permettant d'appréhender les variations conjointes d'un

nombre conséquent de variables, à condition d'étudier de la même façon chacun des types mis à jour par la méthode, sans supposer que l'explication des uns puisse valoir pour les autres. Le livre de Guy Michelat et Jean-Pierre Thomas *Dimensions du nationalisme*, (MICHELAT, THOMAS, 1966) est un exemple de ce type d'exploitation statistique d'une enquête, dont on voit bien cependant, par la taille et la structure de l'échantillon (223 étudiants) ainsi que la longueur du questionnaire, qu'elle est à mi-chemin entre le qualitatif et le quantitatif. Le risque est bien sûr que la complexité de l'analyse nuise à la clarté de la mesure et à la présentation des résultats, mais il n'a rien, en principe, d'insurmontable.

Cependant, si les analyses qualitatives conduisent à supposer que le vote n'est pas réductible à son orientation, qu'il est un acte symbolique indissolublement lié aux conditions pratiques de sa réalisation, l'étude du vote à travers un questionnaire apparaît très difficile. Elle l'est déjà au travers d'un entretien approfondi dans lequel seules la longueur de l'interaction entre l'enquêteur et l'enquêté et, surtout, la prise en charge, même partielle⁹, de l'interrogation par l'enquêté, permettent d'accéder à un niveau de signification, plus chargé affectivement et plus riche sur le plan symbolique, tel que l'acte de vote s'y voit restituer une partie de sa complexité. Il faudra approfondir encore l'exploration permise par les méthodes qualitatives avant d'être en mesure de restituer, en quelques questions, l'imbrication des dimensions effectives d'un acte qui engage beaucoup plus que des comportements.

L'approche par le qualitatif et au-delà, les stratégies de recherche orientées vers les cas, en englobant le vote dans l'ensemble du comportement et des attitudes de l'acteur à l'égard de la société et du pouvoir, rendent difficile une contribution immédiate aux questions de l'analyse électorale centrées sur l'orientation du vote et ses déterminants. A court terme, on peut craindre que, plutôt que de compléter les connaissances acquises par l'étude des résultats électoraux et des sondages, elles ne tendent à obscurcir le débat en déplaçant les questions. Mais l'approfondissement des analyses évoquées dans cette contribution devrait permettre de dessiner des configurations suffisamment stables des dimensions politiques et

⁹ Puisque l'enquêteur, même s'il parvient à très peu structurer l'interrogation, en est toujours la cause.

symboliques du vote qui, parce qu'elles permettront la mesure, favoriseront le lien entre les objectifs de l'analyse électorale et l'approche qualitative de l'acte du vote.

Bibliographie:

BECKER H., RAGIN C. (1992), *What is a case? Exploring the foundations of social inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press.

BON F. (1979), « Qu'est-ce qu'un vote? », *H Histoire*, n°2, pp. 105-121, repris in *Les discours de la politique*, Paris, Economica, 1991.

BRÉCHON P., DENNI B. (1985), "Les méthodologies de l'analyse électorale", in D. GAXIE dir., *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 48-73.

DÉLOYE Y. (1993), "L'élection au village. le geste électoral à l'occasion des scrutins cantonaux et régionaux de mars 1992", *Revue Française de Science Politique*, vol.43(1), pp. 83-106.

DÉLOYE Y, IHL O. (1993), Avant-propos au volume sur « l'acte du vote » *Revue Française de Science Politique*, vol.43(1), pp. 3-5.

DONÉGANI J.M. (1993), *La liberté de choisir. Pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*, Paris, Presses de la F.N.S.P.

DUCHESNE S. (1992), "Le vote entre devoir civique et droit politique", contribution au colloque sur l'Acte du vote, Paris (rapport non publié)

DUCHESNE S. (1994), *Citoyenneté à la française: tension entre particularisme et universalisme. Analyse d'entretiens "non-directifs"*, Thèse de doctorat de l'IEP de Paris (à paraître aux Presses de Sciences Po sous le titre: *Citoyenneté à la française*, 1997).

FRANCERIES F. (1993), "Des votes aveugles. L'exemple des électeurs FN en milieu populaire.", *Politix*, n°22, pp. 119-137.

GAXIE D. (1978), *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, coll. Sociologie politique.

GAXIE D. (1993), « Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix*, n°22, pp. 138-164.

LAZARSELD P. (1970), "Quelques fonctions de l'analyse qualitative en sociologie", in: *Philosophie des sciences sociales*, Paris, Gallimard, pp. 318-360.

LEHINGUE P. (1996), "La 'volatilité électorale': fluidité des définitions, infidélité des mesures et flottement des interprétations.", contribution au colloque sur *Les indicateurs socio-politiques* organisé par l'Observatoire interrégional du politique et l'Association française de science politique, Paris.

MAYER N. (1986), *La boutique contre la gauche*, Paris, Presses de la F.N.S.P.

MICHELAT G., SIMON M. (1977), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la F.N.S.P. et Editions sociales.

MICHELAT G., THOMAS J.P. (1966), *Dimensions du nationalisme. Enquête par questionnaires (1962)*, Paris, Librairie Armand Colin (Cahiers de la F.N.S.P.).

PIZZORNO A. (1986), "Sur la rationalité du choix démocratique", in: BIRBAUM P. Et LECA J. (dir.) *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la F.N.S.P., ch.12, pp. 330-369.

RAGIN C. (1987), *The comparative method: moving beyond qualitative and quantitative strategies*, Berkeley, University of California Press.

RAGIN C. (1996), "Comparaison, analyse qualitative et formalisation", à paraître in: *Revue internationale de politique comparée*, vol.3(2).

THOMAS H. (1993), "Personnes âgées et vote. Les significations plurielles de la participation électorale dans la vieillesse", *Politix*, n°22, pp. 104-118.